

Suisse-UE: dissiper les vents mauvais

CHRONIQUE. Après le dépôt d'un référendum contre la libre circulation et le lancement de l'initiative «Boussole» qui veut changer les règles sur les accords internationaux, le Conseil fédéral doit urgemment reprendre la main, écrit notre chroniqueur François Nordmann



Viola Amerd et Ursula von der Leyen, le jour du coup d'envoi des nouvelles négociations entre la Suisse et l'UE. Bruxelles, 18 mars 2024. — © ALESSANDRO DELLA VALLE / KEYSTONE



François Nordmann

ancien diplomate, chroniqueur

Publié le 07 octobre 2024 à 19:32. / Modifié le 08 octobre 2024 à 06:50.



Incidences

Ancien ambassadeur, François Nordmann partage ses réseaux et ses infos sur les coulisses de la diplomatie tous les mardis.

Retrouvez [toutes ses chroniques](#)

Surtout, pas de panique! La Commission européenne ne veut pas faciliter la mise en œuvre de la clause de sauvegarde dont est muni l'Accord sur la libre circulation des personnes avec la Suisse. Elle refuse de fixer des critères d'application. Cette position n'est pas nouvelle. La Commission a reçu l'appui des 27 Etats membres à la fin du mois dernier: une fuite opportune dont a bénéficié le quotidien *Blick* a permis de le faire savoir à l'opinion publique. Ce qui n'empêche pas les négociations de se poursuivre. Il est cependant improbable que l'UE fasse des concessions sur ce point, qui se situe en dehors des paramètres de négociation convenus lors de l'adoption du «Common Understanding» le 8 novembre 2023. Le

Conseil fédéral devra avaler cette couleuvre. Il avait lui-même ajouté cette question au mandat qu'il donnait à la délégation suisse, car il partageait les vues des parlementaires qui le lui demandaient. L'UE ne veut pas aller au-delà de la pratique actuelle: c'est au sein du Comité mixte que seront traitées les éventuelles requêtes en dérogation de la Suisse «en cas de difficultés sérieuses d'ordre économique ou social», ainsi que le stipule l'accord en vigueur depuis 2002.

Publicité

Publicité

«Je reconnais au regard de la mère si le veau va bien»

Chez Natascha Eberhart, les veaux restent avec leur mère et grandissent au rythme de la nature.

[Lire l'article](#)

Prochain rendez-vous le 15 octobre

Les ministres des Affaires étrangères des 27 Etats membres feront à nouveau le point sur l'état des négociations avec la Suisse le 15 octobre prochain. La pression du temps commence à se manifester: l'objectif est d'achever les négociations en 2024, selon le Common Understanding. On peut sans doute retarder cette échéance de quelques semaines, mais au prix d'une perte de crédibilité. Déjà près de 120 réunions ont eu lieu depuis l'ouverture des pourparlers le 18 mars dernier. Les décisions à prendre sont de nature politique. Il en va ainsi pour la «dernière carte» que la Suisse se réservait d'abattre à la fin des discussions, soit le montant de la contribution pérenne aux programmes de cohésion sociale. En période de vaches maigres, l'exercice est plus périlleux: on articule dans les couloirs le montant de 2 milliards sur dix ans, dès 2028. Pour la période 2019-2029, la Suisse a prévu de déboursier 1306 millions. Selon la Déclaration commune, la Suisse devrait s'engager dès la fin de 2024 à augmenter ce montant à titre de supplément à la contribution volontaire actuelle.

Un vent mauvais commence à souffler sur le pays à propos des négociations avec l'UE. Après le dépôt de l'initiative contre la libre circulation des personnes, une autre vient d'être lancée par des financiers disposant d'importants relais pour changer les dispositions constitutionnelles sur le référendum en matière de traités internationaux. Il s'agit de soumettre à coup sûr le futur traité avec l'UE à la double majorité du peuple et des cantons: il est tellement plus facile de faire campagne auprès de la population des petits cantons alpestres que dans les villes en les inondant de matériel de propagande! On l'a vu avec l'initiative sur les multinationales responsables, qui a échoué en 2020, faute d'obtenir la majorité des cantons, alors qu'elle avait été approuvée par le peuple. Un électeur d'Appenzell Rhodes-Intérieures a 100 fois plus de poids qu'un Zurichois... Les initiants veulent profiter au maximum de cette disparité en y mettant les moyens. C'est une utilisation démagogique des institutions.

Il faut un signal politique fort

Le Conseil fédéral doit réagir maintenant en donnant un signal politique fort, à la fois à la Commission européenne et à l'intérieur pour reprendre la main, en combattant notamment les mensonges diffusés par «Boussole» (qui parle de reprise «automatique» du droit européen et selon laquelle la Cour de justice de l'Union européenne deviendrait l'instance judiciaire «suprême»). Il doit rappeler la portée géostratégique de l'accord visé, que les événements en cours soulignent encore. Il doit donner des instructions pour que le calendrier initial soit tenu et que le traité soit sous toit à la fin de l'année afin de couper court aux bobards des malveillants et de rallier les partisans de l'accord... déboussolés. Il est temps de disposer du texte de l'accord pour mener la campagne en connaissance de cause.

Retrouvez ici [tous nos articles consacrés à la relation Suisse/UE](#)

Chronique précédente: [L'impact global des prochaines élections américaines](#)



En toute transparence

Le Temps publie des chroniques, rédigées par des membres de la rédaction ou des personnes extérieures, ainsi que des opinions et tribunes, proposées à des personnalités ou sollicitées par elles. Ces textes reflètent le point de vue de leurs autrices et auteurs. Elles ne représentent nullement la position du média.

NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE



L'Université de Lausanne, au bord du gouffre?

Publié le 7 octobre 2024 à 19:12. Modifié le 8 octobre 2024 à 05:33.



Un géant bancaire chinois se fait pirater, mettant à nu la place suisse du négoce de matières premières

Publié le 7 octobre 2024 à 16:36. Modifié le 7 octobre 2024 à 17:13.



Avis de disparition: où sont passés Cassis et Amhard sur l'Europe?